



# *Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans*

3491, chemin Royal

Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (Québec), G0A 3S0

Téléphone : (418) 829-3100

Télécopieur : (418) 829-1004

Internet : [www.msffio.ca](http://www.msffio.ca)

Courriel : [info@msffio.ca](mailto:info@msffio.ca)

## Affaires municipales

### Novembre 2017

Avec l'entrée en vigueur de la loi 122, de nombreux changements entreront graduellement en vigueur. Parmi ceux-ci, la disparition du rapport du maire tel que nous le connaissons depuis de nombreuses années. Il est important de vous souligner que la disparition de cet élément sera compensée par l'apparition d'un nouveau rapport sur les résultats financiers que les maires devront livrer à leurs citoyens chaque printemps.

C'est également le début du mandat du nouveau conseil municipal qui se terminera en 2021. Dans cette optique, les élus ont tous déposé leurs déclarations d'intérêts pécuniaires et choisi de nommer Madame Lauréanne Dion conseillère au siège numéro 2 à titre de mairesse suppléante pour la totalité du présent mandat.

En prévision de la prochaine saison, ils ont aussi résolu de réembaucher Monsieur François Bédard comme surveillant du local des loisirs et de la patinoire.

Toutefois, le mois de novembre demeure une étape importante de la vie municipale puisque c'est lors des séances de ce mois qu'est adopté le plan triennal d'immobilisation. Ce plan sert à planifier les projets d'amélioration de la Municipalité en les qualifiant, les quantifiant et en prévoyant leur répartition sur les trois années du plan.

Le plan 2018-2019-2020, qui est disponible sur le site Internet municipal et pour consultation au bureau municipal, est trop volumineux pour être repris intégralement dans le présent texte, toutefois voici un résumé des orientations principales.

Dans l'ensemble, le plan prévoit des investissements 926 980 \$ pour les trois prochains exercices. De ce total, c'est 750 700 \$ qui proviendront de diverses subventions. Le solde de 176 280 \$ sera réparti en utilisant le fonds de roulement municipal pour une somme de 123 640 \$ remboursable sur 10 ans sans intérêt et environ 17 550 \$ qui proviendront des prévisions financières de chacun des exercices financiers couverts par le plan.

En détail, le plan prévoit des investissements de :

- 103 000 \$ dans le domaine des loisirs;
- 393 480 \$ pour le centre le Sillon;

- 365 000 \$ en voirie;
- 15 500 \$ pour les parcs municipaux;
- 40 000 \$ en urbanisme et environnement;
- 10 000 \$ en sécurité publique.

L'un des projets majeurs à signaler est le projet en cours de remplacement des portes, des fenêtres et remises en état de l'accès chemin Royal et de l'enveloppe extérieure du centre le Sillon qui à lui seul accapare 364 840 \$ des 393 480 \$ prévus par le plan.

En voirie, la sécurisation du carrefour du chemin du Quai et la réfection de la montée Guérard représentent 250 000 \$ sur les 365 000 \$ qui sont prévus au plan.

En loisirs, le remplacement des bandes de patinoires en bois par des bandes permanentes et l'ajout d'une surface de deck-hockey permettra de rendre cette infrastructure utilisable tout au long de l'année. Ce projet est évalué à 100 000 \$.

En urbanisme et environnement, le Municipalité prévoit investir 40 000 \$ pour la réalisation d'une étude de caractérisation des berges pour permettre à la Municipalité de mettre en place des mesures de protection pour ses citoyens riverains.

En sécurité publique, l'ajout d'un point d'eau aux limites de notre municipalité avec notre voisine Sainte-Famille aura pour conséquence de compléter l'offre de point d'eau nécessaire au respect du schéma de couverture incendie de la MRC. Les coûts prévus à ce projet ont été établis à 10 000 \$.

Finalement, l'espace de travail offert par les locaux actuels du bureau municipal a atteint ses limites depuis longtemps. C'est pourquoi un déplacement du bureau municipal sera effectué au début de 2018.

L'hôtel de ville municipal occupera donc la majeure partie avant de l'édifice donnant sur le chemin Royal. Ceci permettra à la Municipalité d'occuper des bureaux plus spacieux et surtout plus fonctionnels. Nous vous invitons à utiliser dès maintenant la nouvelle adresse pour vos correspondances avec la Municipalité, qui sera la 3491, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3S0.

En terminant, il me reste à vous convier au dernier rendez-vous de l'année 2017 soit : **la séance ordinaire de décembre et la séance extraordinaire sur le budget 2018 qui auront lieu consécutivement dès 20 h, le 11 décembre 2017. Il convient de vous rappeler que cette soirée est l'une des plus importantes de l'année municipale puisque c'est par l'adoption du budget que les orientations majeures de l'année à venir sont déterminées.**

Si malheureusement il ne vous est pas possible d'être parmi nous, vous pourrez rapidement consulter l'ensemble des données budgétaires parmi toutes les informations pertinentes au fonctionnement de votre municipalité qui sont disponibles au : [msfio.ca](http://msfio.ca)

Marco Langlois, g.m.a.  
Directeur général/secrétaire-trésorier



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans**  
**Aux Contribuables de la susdite municipalité**

**AVIS PUBLIC**  
**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,**  
**Marco Langlois de la susdite municipalité,**

**Séance extraordinaire sur le budget 2018**

**Qu'**une séance extraordinaire sur le budget 2018 se tiendra à la salle du conseil municipal située dans le local 216 du centre le Sillon, 554, rue Lemelin, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ;

**Que** cette séance extraordinaire débutera dès la levée de la séance ordinaire de décembre, le lundi 11 décembre 2017 ;

**Que** les points suivants seront à l'ordre du jour :

*Projet d'ordre du jour*

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption du budget de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018 ;
3. Adoption du règlement numéro 017-148 pour déterminer les taux de taxes de l'exercice financier 2018 ;
4. Période de questions ;
  - Les délibérations et la période de questions de cette séance porteront exclusivement sur le budget.
5. Levée de la séance

**Donné à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce quinzième jour de novembre deux mille dix-sept.**

**Marco Langlois, g.m.a.**  
**Directeur général/secrétaire-trésorier**